



12

MONT MOUNIER

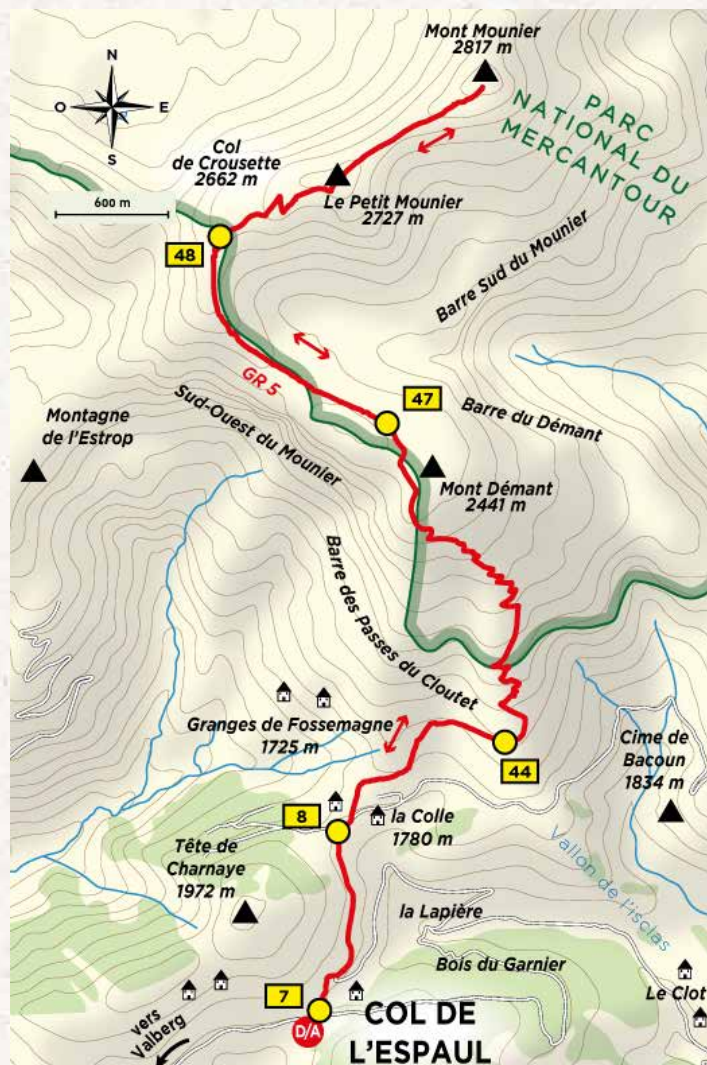
Au départ du col de l'Espaul (1 748 m)



Ceinturé de hautes barres de calcaire lithonique, au faciès typique et reconnaissable, le mont Mounier impose sa présence massive en maître incontesté de ce relief majestueux. En 1873, débarque sur ses flancs, une équipe de chercheurs prenant des notes sur l'opportunité de l'installation d'un petit observatoire qui voit finalement le jour en 1893 grâce à Monsieur Bischoffsheim (baron) et dont quelques ruines subsistent encore sur le petit Mounier. Plus haut massif calcaire des Alpes-Maritimes, le Mounier constitue sûrement l'un des meilleurs belvédères de toutes les Alpes-du-Sud. C'est aussi le paradis du botaniste avec une flore exceptionnelle qu'on se contentera, bien sûr, d'admirer sans cueillir ! Jadis appelé mons Niger sans doute en raison de la couleur noirâtre de la roche (comme sa voisine la cime Nègre), le Mounier, sommet aujourd'hui dénudé et aride, était autrefois boisé comme en attestent d'anciens écrits faisant référence à de nombreuses souches d'arbres parsemant ses flancs.

Itinéraire

Du parking du col de l'Espaul (1 748 m – balise 7), suivre la piste de La Colle sur un kilomètre jusqu'à la balise 8. Prendre le sentier à gauche et gagner en écharpe la balise 44 ; s'élever par un petit sentier dans la barre des Passes du Cloutet, la franchir et par un bon chemin dans les éboulis, atteindre la crête désertique du Démant où l'on trouve le GR 5 balisé blanc et rouge (b.47). Prendre ensuite la direction Nord-Ouest pour passer à la baisse du Démant (2 438 m) en suivant le tracé du GR5. Passer sous la stèle Valette (2 585 m) et quitter peu après le GR 5 (b.48) pour remonter à droite la crête caillouteuse qui mène au plateau du Petit Mounier (2 727 m). Dépasser les ruines de l'observatoire, puis en restant toujours sur la crête qui s'effile de plus en plus, descendre sur la baisse (2 689 m) qui précède le beau final aérien culminant à la cime du Mounier (2 817 m). Ajoutons pour résumer l'ascension, une citation du chevalier Victor de Cessole : « je crois qu'il est bien difficile de trouver autre part les moyens d'espérer dans la même journée, un déplacement

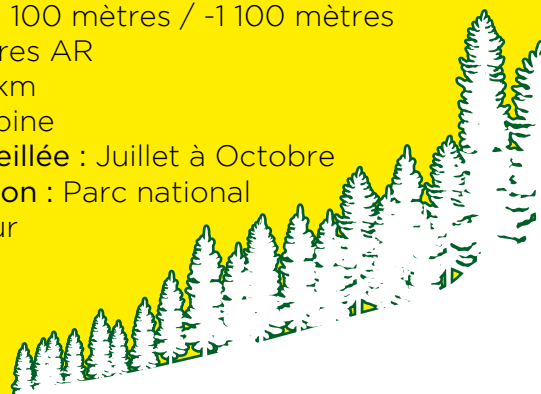


aussi aisé au point de vue de la marche et aussi important au point de vue de l'altitude ».

Retour par le même itinéraire.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +1 100 mètres / -1 100 mètres
 Durée : 7 heures AR
 Distance : 17 km
 Difficulté : Alpine
 Période conseillée : Juillet à Octobre
 Règlementation : Parc national du Mercantour





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.